

Hauts-de-France, Aisne
Soissons
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Monument funéraire de Monseigneur Charles de Bourlon

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02002755
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons, patrimoine funéraire
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00115941

Désignation

Dénomination : monument funéraire
Appellations : de Monseigneur Charles de Bourlon

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : quatrième chapelle nord du chœur : mur nord

Historique

Après la mort de l'évêque Charles de Bourlon en 1685 et son inhumation dans le chœur de la cathédrale, son éloge funèbre est composé par le grand archidiacre Paul Moreau (qui avait déjà composé l'épitaphe du précédent évêque Simon Legras, mort en 1656), puis gravé sur une table de marbre installée à proximité de la tombe du prélat. À l'occasion du remaniement du chœur et des chapelles voisines dans la seconde moitié du 18^e siècle, le chapitre prend la décision en 1769 de réserver la quatrième chapelle nord du déambulatoire aux monuments funéraires des évêques de Soissons. Un mémorial est alors construit contre le mur nord de la chapelle pour servir de cadre monumental à l'éloge de Mgr Charles de Bourlon. Ce monument a survécu à la Révolution et aux guerres et c'est le seul monument funéraire d'un évêque de Soissons sous l'Ancien Régime qui soit conservé dans la cathédrale.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 17^e siècle, 2^e moitié 18^e siècle
Lieu d'exécution : Hauts-de-France, Aisne, Soissons

Description

Le monument, appliqué au mur, se compose d'une structure en calcaire de couleur crème, ornée d'un décor architectural en relief, sculpté dans la masse. Il sert d'écrin à un grand tableau de marbre noir, portant une inscription commémorative gravée puis peinte en doré. Ce tableau est entouré sur trois côtés d'un cadre cintré en marbre noir à nombreuses veines blanches. Deux rectangles de marbre (ou de calcaire) noir sont incrustés dans les pilastres. Un tableau en calcaire gris, incrusté dans l'amortissement du monument, porte un décor en relief gravé.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre
Éléments structurels, forme, fonctionnement : d'applique ; élévation, rectangulaire vertical

Matériaux : calcaire (beige, clair, en plusieurs éléments, structure) : taillé, décor en relief, décor dans la masse ; marbre uni (noir, en plusieurs éléments) : taillé, poli, gravé, peint faux or ; calcaire (gris) : taillé, poli, décor dans la masse, décor à relief gravé ; marbre veiné (noir, en plusieurs éléments) : taillé, poli, mouluré

Mesures :

Dimensions totales : la = 300 ; pr = 27. La hauteur n'a pas été mesurée, mais avoisine les 5 m.

Représentations :

Le monument est cantonné par deux pilastres surmontés d'un chapiteau à feuilles d'acanthé. L'amortissement, sommé d'un fronton cintré, est bordé de chaque côté par une volute de laquelle tombe une chute végétale de fleurs et de fruits. Les armoiries de Monseigneur Charles de Bourlon sont surmontées d'une crosse, d'une mitre et du chapeau épiscopal d'où partent des cordons terminés par quatre rangs de houppes.

Inscriptions & marques : inscription (gravé, peint, sur partie rapportée, latin), armoiries (gravé, sur partie rapportée)

Précisions et transcriptions :

La longue inscription commémorative, gravée sur la plaque de marbre, est transcrite en pièce annexe. Les armoiries gravées sur la plaque en calcaire gris sont celles de Monseigneur Charles de Bourlon, évêque de Soissons de 1656 à 1685 : d'or à la bande d'azur chargée de trois annelets d'or.

État de conservation

oeuvre restaurée , mauvais état , oeuvre menacée

Le monument a été restauré dans le courant du 19e siècle. Le calcaire est rongé par l'humidité. Il en manque de nombreux petits fragments. La dorure de l'inscription s'efface.

Statut, intérêt et protection

La cathédrale ayant été classée par liste de 1862, les objets qui, comme les monuments funéraires ou commémoratifs, étaient incorporés à l'édifice à cette date, profitent de la même protection.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Protections : classé au titre immeuble, 1862

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Aisne. Sous-série 4 J : 4 J 2 (copie des "**Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais**" d'Antoine-Pierre Cabaret, seconde partie).
p. 201-204, 326.
- BnF (Cabinet des Manuscrits) : naf 6109 (collection Guilhermy, 16). **Description des localités de la France (Soissons)**.
folios 263 r°-264 r°.

Bibliographie

- LARTIGUE, Jean-Jacques. **Dictionnaire & armorial de l'épiscopat français (1200-2000)**. Paris : L'intermédiaire des chercheurs et curieux, 2002.
p. 89, n° 808

Annexe 1

Inscription commémorative du monument funéraire de Monseigneur Charles de Bourlon (1656-1685)

Inscription commémorative du monument funéraire de Monseigneur Charles de Bourlon (1656-1685)

AD PERPETVAM AC FOELICEM MEMORIAM /
ILLUSTRISSIMI ECCLESIAE PRINCIPIS /

KAROLI DE BOURLON SUESSONUM ANTISTITIS OPTIMI. /
IS ORTV PARISINVS, MAIORIBVS PVRPVRÂ, DIGNITATE, /
ET FORTVNIS, ILLVSTRIBVS. /
EA INDOLIS ET MORVM SVAVITATE, ELOQVII GRATIA /
PERSPICACIA INGENII QVAE OMNIVM AFFECTVS ET /
STVDIA EMERERENTVR /
DESVDATIS IN SORBONA THEOLOGICIS LABORIBVS /
PRIVS AD FAMAM, QVAD AD LAVREAM PROVECTVS /
IN CELEBERRIMIS PARISIORVM CATHEDRIS /
MINISTERIVM VERBI DEI IMPLEVIT /
PLENVS ROBORE EVANGELICO. /
UOCATVS AD INFVLAS, ANTECESSORI SVO SIMONI LE GRAS /
SVPPEIAS LATVRVS /
EIDEM NON ADSTITIT MODO, SED ADFVIT, LODOICVM MAGNV /
RHEMIS INAVGVRANTI. /
ECCLESIAM SVESSIONENSEM IN SPONSAM ASSVMENS /
DATAM FIDEM SERVAVIT PASTORIS OFFICIVM PRÆSTITIT, /
CVRAS AC SOLICITVDINES CONSECRAVIT. /
PERPETVIS CIRCVITIBVS DIOECESIM LVSTRAVIT, /
HAERESIM CONTRIVIT IMPIETATEM COMPRESSIT, /
DISCIPLINAM ECCLESIASTICAM SVSTENTAVIT /
PLVS MANSVETUDINE, QVÂM SEVERITATE. /
QVIPPE QVI MALLET AMARI Â SVIS, QVAM TIMERI /
INIMICITIAS, SIMVLTATES SVPPRESSIT, LITES COMPOSVIT, /
BLANDVS ANIMORVM CONCILIATOR DISSIDIORVM ARBITER, /
PACIS ET CHARITATIS PRÆCO PERPETVVS. /
PRAESENTIÂ, AD TEMPVS ALIQVOD Â SPONSA AVVLSVS, /
NVSQVAM CVRÂ AC SOLICITVDINE, /
ROMÆ /
FRANCISCI SALESII APOTHEOSIM AB INNOCENTIO DECIMO /
IMPETRAVIT, /
AB EODEM CREATVS PONTIFICII SOLIJ /
EPISCOPVS ASSISTENS /
REDDITVS SPONSÆ, PAUPERIBVS PTOCOTROPHIVM /
NE OCYOSAM MENDICITATEM CIRCVMFERRENT /
CLERICIS VERO SEMINARIVM PROVIDIT, /
NE ABSQVE DELECTV AD HONOREM SACERDOTII /
PROMOVERENTVR /
UTRIVSQVE NON AVTHOR MODO, SED ET BENEFACTOR /
LVE VRBEM HANC MISERABILITER DEPOPVLANTE, /
QVO AFFECTV CHARITATIS. QVO VITÆ DISPENDIO /
CURSITARE VISVS EST PER MORTES, ET FVNERA AD CASAS /
MORIENTIVM, QVÔ ILLVM ZELVS PRORIPIEBAT. /
HEV QVOTIES AD ARAS PROVOLTVS, OBTVLIT /
SEMET IPSVM PIACVLAREM VICTIMAM, /
ET IRATVM NVMEN PROPITIARET. /
VELVT BOROMÆVS ALTER, /
HIS INTENTVM PRÆSULEM OPTIMVM /
MORS QVASI STRVCTIS INSIDIIS IN ALIENO SOLO INTERCEPTVM /
QVI VIX VNQVAM PROPRIVM RELIQVERAT, /
PAVCIS HORIS OPPRESSIT. /
VIX SPATIVM DESINENDI CONCESSIT, /
NEQVE TAMEN IMPARATVM INVENTIT, /
QVI JAMDIV ID VNVM EDISCEBAT, VT BENE MORERETVR /
ANIMO FIDE PLENO, ET SPE IMMORTALITATIS RERVMQVE /
HVMANARVM DESPICIENTIA /
CONSTANTER, ET VT EPISCOPVM DECET, /
FATI SVI LEGEM EXCEPIT, /
ELOGII IPSEMET SVI LOCVPLES ARGVMENTVM /
Hoc exile monumentum suæ singularis observantiæ /

*erga Praesulem suum exigebat assiduus illius cultor, /
PAVLVS MOREAU Doctor, ac Socius Sorbonicus, Ecclesiae /
Suessionensis Canonicus, & Archidiaconus Maior.
Sit in pace locus eius, & habitatio eius in Sion /
Psal 75*

Traduction de l'inscription

(traduction : f. Dominique-Marie Dauzet)

En mémoire éternelle et heureuse
de l'illustrissime prince de l'Église
Charles de Bourbon, l'excellent évêque de Soissons.
Ce parisien d'origine avait des ancêtres illustres, par la pourpre,
le rang et la destinée.
La douceur de sa nature et de ses mœurs, la grâce de sa faconde,
La finesse de son esprit lui valurent l'amitié de tous
et couronnèrent de succès ses études théologiques en Sorbonne.
Il s'acquit réputation et gloire
dans les chaires les plus prisées de la Capitale :
il y remplit le ministère de la Parole de Dieu,
tout plein de force évangélique.
Appelé à l'épiscopat, pour porter assistance à son prédécesseur Simon Le Gras,
Il fit mieux que l'aider : il l'assista au sacre de Louis le Grand à Reims.
Prenant l'église de Soissons pour épouse,
Il respecta la foi donnée, remplit la charge du Pasteur,
en tint pour sacrés les soucis et les peines.
Il éclaira le diocèse de ses tournées continuelles,
écrasa l'hérésie, réprima l'impiété
encouragea la discipline ecclésiastique
avec plus de douceur que de sévérité.
Plus enclin à se faire aimer des siens qu'à s'en faire craindre,
Il réduisit les haines et les inimitiés, apaisa les rivalités :
il fut le doux conciliateur des esprits, l'arbitre des conflits,
le chanfre permanent de la paix et de la charité.
Pour quelque temps à Rome,
Éloigné de corps de son diocèse, mais non d'esprit et de préoccupations,
Il fit demander au pape Innocent X la gloire des autels pour François de Sales.
Le pape le fit alors Assistant du Trône pontifical.
Rentré chez lui, il institua un hospice pour les pauvres,
pour réduire la mendicité,
et fonda un séminaire pour les clercs,
afin qu'on ne les emmène pas sans discernement
à la dignité sacerdotale.
Il fut pour l'un et l'autre institut
non seulement un fondateur mais également un bienfaiteur.
Quand l'épidémie vint dépeupler cruellement cette ville,
on le vit, mû par la charité et oublieux de sa propre vie,
circuler au milieu des morts,
et fréquenter, plein de zèle, les maisons des mourants.
Las, celui qui était monté tant de fois à l'autel
s'offrit lui-même en victime expiatoire,
Afin de fléchir la colère divine
tel un nouveau Borromée.
La mort avait dressé ses embûches,
et captura en quelques heures cet excellent évêque,
sur un sol étranger,
lui qui n'avait presque jamais quitté le sien.
Elle lui laissa à peine le temps de se retirer,
sans le surprendre toutefois : il était prêt,
celui qui apprenait surtout, depuis longtemps, à bien mourir.
D'une âme emplie de foi, espérant l'éternité,
et faisant peu de cas des choses humaines,

il accueille avec fermeté, comme il convient à un évêque,
la loi de son état.
Il a fourni lui-même matière à son éloge.

Illustrations



Vue générale du
monument, adossé au mur.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20030200822VA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble des monuments funéraires et commémoratifs de la cathédrale (IM02002752)
Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale du monument, adossé au mur.

IVR22_20030200822VA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation